Adresse du bien

Quai de la Révolution 94 140 ALFORTVILLE

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS



DOSSIER D'INFORMATION REGLEMENTAIRE DES ACQUEREURS ET LOCATAIRES



UBYRISK Consultants 200 allée de Grillet 33 910 St Martin de Laye Tél: +33 (0)5 57 51 56 85 http://www.catnat.net @: contact.catnat@gmail.com



ETAT DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

Déclaration de l'état des risques naturels et technologiques Localisation de l'immeuble au regard du zonage des risques définis par les documents réglementaires

INFORMATIONS RELATIVES A L'INDEMNISATION DES SINISTRES LIES AUX CATASTROPHES NATURELLES

Arrêtés de catastrophes naturelles depuis 1982

Document d'information sur les sinistres catastrophes naturelles indemnisés

Etat des risques et pollutions aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

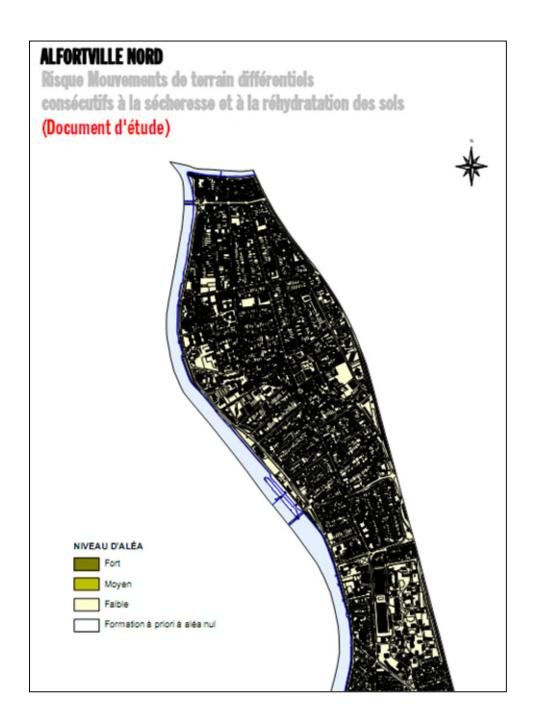
! Attention ... s'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état. Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en annexe d'un contrat de vente ou de location d'un immeuble.

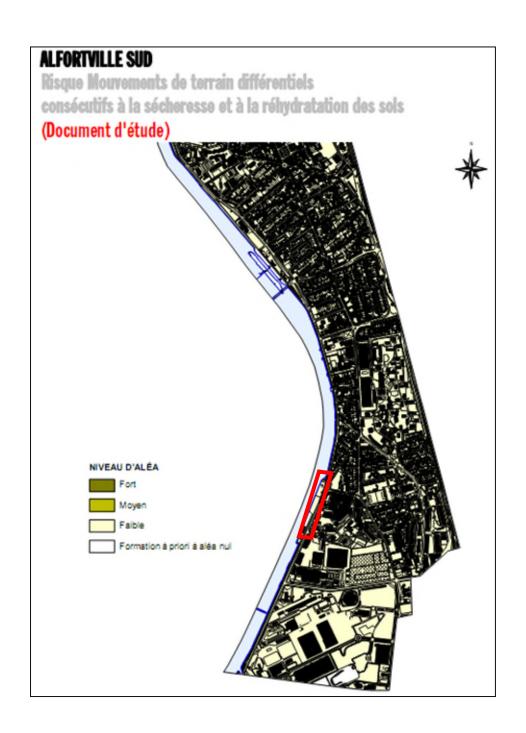
	Cet état est établi sur la base des in	formations mises à disposit	on par arrêté préfectoral					
n°	2015/2363	du 31/07/2015		mis à	jour le			
	Adresse de l'immeuble	code postal ou Inse	e	comr	nune			
	Quai de la Révolution – 94140 A	LFORTVILLE						
	Situation de l'immeuble au reç	ard d'un ou plusieurs p	lans de prévention d	es ris	ques n	ature	els (PPRI	4)
• I	L'immeuble est situé dans le périmèt	re d'un PPR N			¹ oui	X	non	
	prescrit	anticipé	approuvé	x	date	12/11	/2007	
1	Si oui, les risques naturels pris en d	considération sont liés à : inondations x	autres					
>	L'immeuble est concerné par des pi	escriptions de travaux dans	le règlement du PPRN		² oui	x	non	
2	² Si oui, les travaux prescrits ont été	réalisés			oui		non	
	L'immeuble est situé dans le périme	etre d'un autre PPR N			¹ oui	х	non	
	prescrit	anticipé	approuvé		date		l I	
1	Si oui, les risques naturels pris en d							
	or can, not not an entire prior con	inondations	autres		Sécher	esse (géotechni	ique
>	L'immeuble est concerné par des pr	escriptions de travaux dans	le règlement du PPRN		² oui	x	non	
2	Si oui, les travaux prescrits ont été	réalisés			oui		non	
	Situation de l'immeuble au reç	jard d'un plan de préve	ention des risques min	iers ((PPRM)			
>	L'immeuble est situé dans le périmè		·		³ oui		non	х
	prescrit	anticipé	approuvé		date		I I	
3	³ Si oui, les risques miniers pris en c	onsidération sont liés à :						
	mo	ouvement de terrain	autres					
>	L'immeuble est concerné par des pi	•	le règlement du PPRM		⁴ oui		non	x
4	Si oui, les travaux prescrits ont été	réalisés			oui		non	
	Situation de l'immeuble au regard	d'un plan de prévention	des risques technologiq	ues (PPRT)			
>	L'immeuble est situé dans le périmè	tre d'étude d'un PPR T pre	scrit et non encore appro	ouvé	⁵ oui		non	x
5	Si oui, les risques technologiques p			liés à	:			
	effet toxique	effet thermique	effet de surpression					
>	L'immeuble est situé dans le périmè	· · ·	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		oui		non	x
>	L'immeuble est situé en secteur d'e		nent		oui		non	X
>	L'immeuble est situé en zone de pre	·			⁶ oui		non	X
	Si la transaction concerne un log	•			oui		non	
0	Si la transaction ne concerne pas auxquels l'immeuble est exposé ain est jointe à l'acte de vente qu'au col	si que leur gravité, probabili	sur le type de risques té et cinétique,		oui		non	

	Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique règlementaire
>	L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en zone 1 x zone 2 zone 3 zone 4 zone 5 très faible faible modérée moyenne forte
	Situation de l'immeuble au regard du zonage règlementaire à potentiel radon
>	L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3 oui non x
	Information relative à la pollution de sols
>	Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) oui non x
	Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*
>	* catastrophe naturelle minière ou technologique L'information est mentionnée dans l'acte de vente oui x non
	Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte
	Carte de localisation du bien au regard du zonage PPR Inondation de la Marne et de la Seine Carte des vitesses d'écoulement Extrait du plan des servitudes du P.L.U. (anciennes carrières) Copie de la carte des aléas du risque mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de l'étude du BRGM

 vendeur / bailleur
 date / lieu
 acquéreur / locataire

01/12/2023

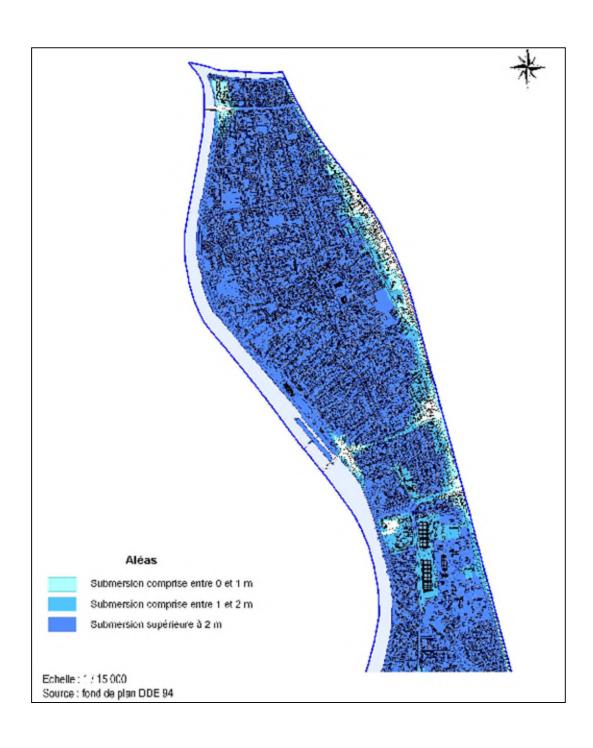




ALFORTVILLE NORD

Risque Inondation de la Marne et de la Seine

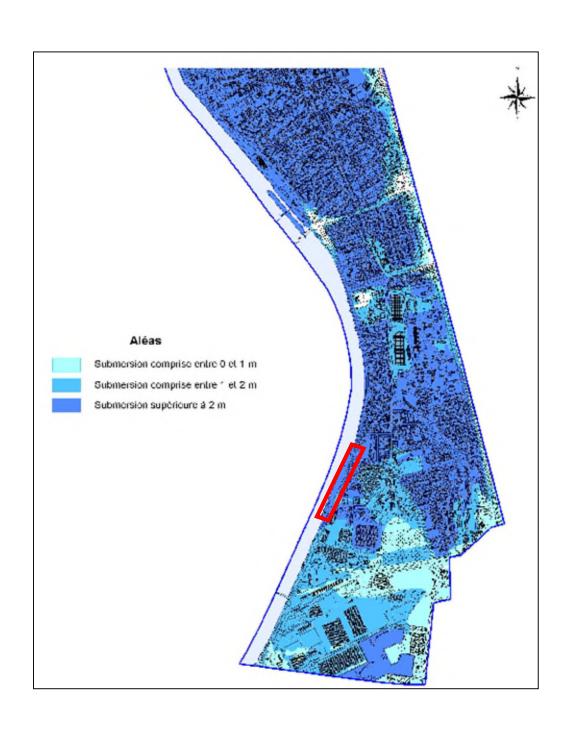
PPRI approuvé le 12 novembre 2007

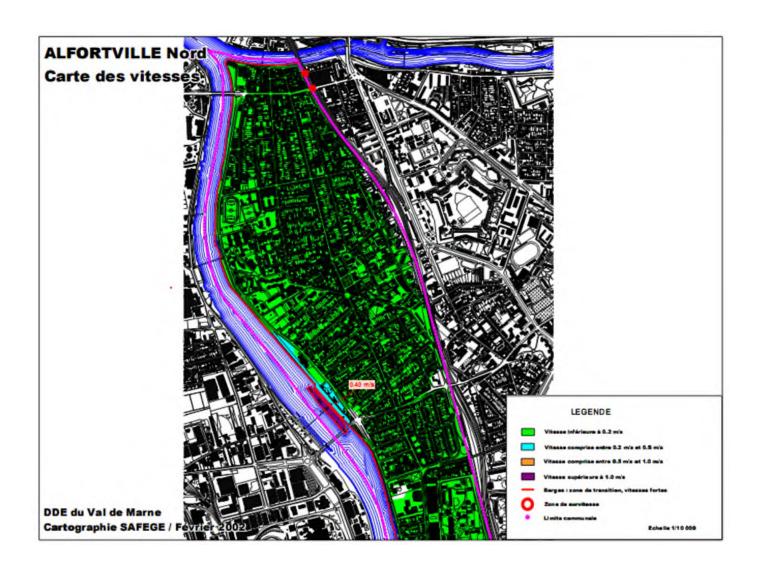


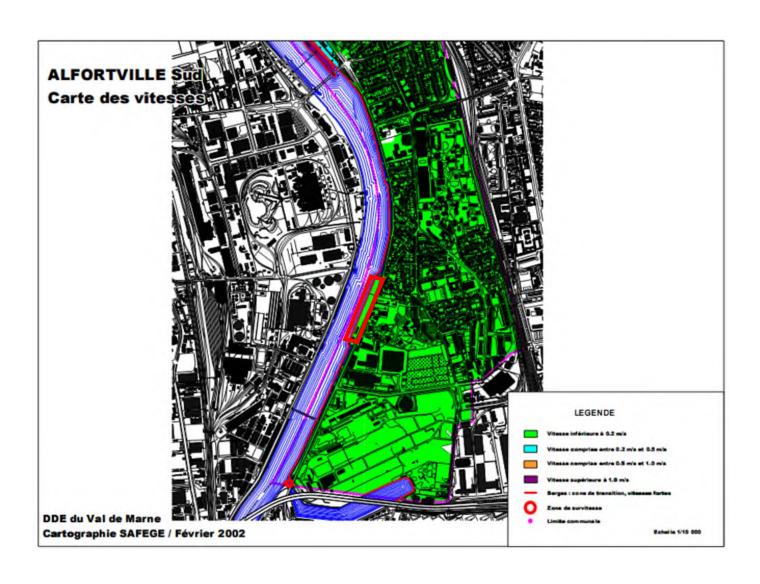
ALFORTVILLE SUD

Risque Inondation de la Marne et de la Seine

PPRI approuvé le 12 novembre 2007







Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
94PREF19990012	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Inondations et coulées de boue : 5

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
94PREF20210006	19/06/2021	20/06/2021	30/06/2021	02/07/2021
94PREF20180032	11/06/2018	12/06/2018	23/07/2018	15/08/2018
94PREF20180004	15/01/2018	05/02/2018	14/02/2018	15/02/2018
94PREF20160066	28/05/2016	05/06/2016	15/06/2016	16/06/2016
94PREF19880003	23/07/1988	23/07/1988	19/10/1988	03/11/1988

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols : 3

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
94PREF20210034	01/07/2020	30/09/2020	22/06/2021	09/07/2021
94PREF20050003	01/07/2003	30/09/2003	11/01/2005	01/02/2005
94PREF19970013	01/07/1991	31/07/1996	19/09/1997	11/10/1997



INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE SUITE À

UNE CATASTROPHE NATUR	ELLE, MINIÈRE OU TECH	INOLOGIQUE
Le bien a-t-il fait l'objet assurance suite à des dégâts	d'indemnisation par une liés à une catastrophe ?	☐ Oui ☐ Non
Les parties signataires à l'acte certifient avoi été en mesure de les corriger et le cas éché Préfecture ou d'informations concernant le b	ant de les compléter à partir des inforr	•
Le propriétaire doit joindre les extraits de	la carte réglementaire et du règlem	nent du PPR qui concernent la parcelle.
SIGNATURES		
Vendeur / Bailleur	Date et lieu	Acheteur / Locataire